



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Nombre de Membres dont le
Conseil
Municipal doit être composé : 43
Nombre de Conseillers en
exercice : 43
Nombre de Conseillers présents
à la séance : 38

Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Municipal
Séance du 19 décembre 2018

OBJET :

DE-18-12-1-30) APPEL A PROJETS "EVENEMENTS SPORTIFS
ECORESPONSABLES" 2018

L'an deux mille dix-huit, le mercredi dix-neuf décembre à dix-neuf heures,

Le Conseil municipal de la ville de Vincennes, dûment convoqué par Monsieur le Maire le vendredi 07 décembre 2018 conformément au Code général des collectivités territoriales (articles L 2121-7 et suivants), s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme LIBERT-ALBANEL, Maire.

Présents : Mme LIBERT-ALBANEL, Mme LE BIDEAU, M. DENHEZ, Mme MARTIN Céline, M. BENSOUSSAN, M. PANNETIER, Mme SÉGURET, M. LEBEAU, Mme VOISIN, M. BOISSIERE, Mme ROUGER, M. WALCH, Mme LOCQUEVILLE, M. MALÉ, Mme COUSTEIX, Mme KISILAK, M. MOTTE, Mme DUPRÉ, M. BELLELLE, Mme GAUVAIN, Mme KAMINSKA, Mme TOP, M. BAUMIÉ, M. BONAVENTURE, M. CHARDON, M. SERFATI, M. TOURNE, Mme MARTIN Elsa, M. DIAKONOFF, M. BEAUFRÈRE, M. DIARRA, M. MANSOZ, Mme MOULY, M. PITAVY, Mme HAUCHEMAILLE, M. STEIN, Mme LE CALVEZ, Mme POMMIER.

Absents excusés : M. LOUVIGNÉ (pouvoir à M. LEBEAU), Mme VALVERDE (pouvoir à Mme LE BIDEAU), M. LAFON (pouvoir à Mme LIBERT-ALBANEL), Mme MAFFRE-BOUCLET (pouvoir à M. STEIN), Mme COMBE (pouvoir à Mme HAUCHEMAILLE).

Absent(e)s : .

Secrétaire de séance : M. MALÉ

Le Conseil...

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20181219-lmc1H5276H1-DE
Date de réception en Préfecture : 21/12/2018
Date de Publication : 21/12/2018

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération du conseil municipal en date du 14 décembre 2016 approuvant l'Acte II de l'Agenda 21 de Vincennes et plus précisément son action 128 ;

Vu la thématique de l'appel à projets développement durable 2018, centrée sur les événements sportifs écoresponsables ;

Considérant le projet déposé par l'association Vincennes Badminton Club pour son Tournoi des Rois comme ayant un lien direct avec le développement durable, avec l'utilisation de produits éco-conçus et la mise en place d'actions de sensibilisation à la réutilisation du matériel sportif auprès des participants ;

Après avis de la commission Développement économique, Développement durable et Collecte sélective du 12 décembre 2018,

D É L I B È R E

à l'unanimité,

ARTICLE I : Attribue une subvention de 2459 € à l'association Vincennes Badminton Club pour son Tournoi des Rois.

ARTICLE II : Autorise Madame le Maire à signer tous les documents à intervenir pour la bonne suite de cette affaire.

Pour extrait conforme,

Le Maire

Signé